

Département
du Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

N° : 2013.1.06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 07 février 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
27

**OBJET : AFFAIRES DU PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 1ERE
CLASSE**

Nb de procurations :
6

POINT 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Le remplacement de responsable d'une structure d'accueil de loisir nécessite la création d'un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe.
Le poste d'animateur ANIM 005 laissé vacant sera supprimé après avis du CTP.

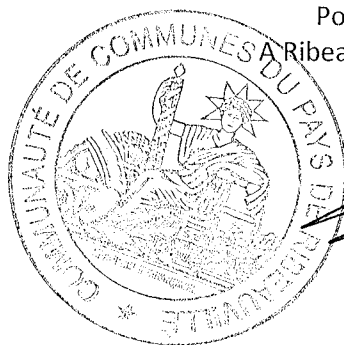
Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- De créer le poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à temps complet de la filière animation de la FPT.
Ce poste sera enregistré sous n°ADJANIM1 001
- D'autoriser le Président ou son représentant à procéder à son recrutement et à signer l'arrêté correspondant.
- De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 14 février 2013



le Président,

Pierre ADOLPH

Délibération n° 2013.1.06

Page 1/1
(dont 0 rapport en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 14/02/2013

Application agréée E-legalite.com

068-246800577-20130207-2013_1_06-DE